

Conseil Municipal du 22 juin 2018

Présents :

C.FAURE, T. DUFRAIX, G.BASHFORD, D.PRIVAT, M.CHEVREUX, M.J LANCE, F.LADEUIL, J.L BAUMANN, R.LESTANG, CHINOUILH JM, JL BERNARD

Absents : P.MONTAURIOL, Isabelle FAURE (procuration à F.LADEUIL), V. CELERIER (procuration à MJ LANCE)

Secrétaire de séance : Rémy LESTANG

Début de la séance à 18 h 40

ORDRE DU JOUR

Participation programme Amélia 2

Mme le Maire fait part au conseil municipal que le Grand Périgueux envisage de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat privé « Amélia 2 » en faveur de la réhabilitation du parc de logements anciens pour une période de 5 ans. Ce programme permet aux propriétaires bailleurs et occupants, de bénéficier d'aides majorées par l'ANAH et autres partenaires financiers. Outre des subventions directes, le Grand Périgueux prend en charge le financement d'une équipe technique qui aidera les propriétaires à définir leurs projets et à monter leurs dossiers ainsi que les dépenses de communication pour faire connaître Amélia 2 aux habitants.

La commune de Lacropte entend accompagner cette démarche. Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré : propose de soutenir ce programme, décide d'accorder les subventions dans la limite d'une enveloppe financière votée annuellement et qui sera de 1470 € par an sur les exercices de 2019 à 2023. Délibération votée à l'unanimité des présents.

Dissolution SITS Vergt

Mme le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Vergt a été dissout en décembre 2017. Elle précise que ce dernier a dû délibérer afin de définir les clefs de répartition de l'actif et le passif de la manière suivante : transfert de l'excédent de trésorerie de 11 705,49 € au Grand Périgueux, transfert du logiciel de gestion informatique d'une valeur de 2064 ,50 € au Grand Périgueux, don du mobilier de bureau pour une valeur de 634,27€ et transfert de l'actif et du passif restant au Grand Périgueux.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des présents, se prononce favorablement sur la répartition de l'actif et du passif proposés.

Réintégration agent

Mme le Maire informe le conseil municipal que Mme MORTESSAGNE Betty a envoyé un courrier demandant la réintégration de son poste. Dans le cadre de la non intégration après une mise en disponibilité d'un agent, la commune devra éventuellement verser des indemnités ASSEDIC.

Le centre de gestion de la Dordogne a signé une convention avec le centre de gestion de La Rochelle pour effectuer ces démarches. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à signer cette convention et faire le nécessaire pour toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Tarification Péribus

Mme le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la restructuration du réseau Péribus, une modification de tarification est prévue. Cette tarification sociale sera calculée à partir du quotient familial et permet de délivrer une attestation justifiant ce quotient. Mme le Maire précise que le Grand Périgueux demande que la différence de recette due à cette tarification sociale soit prise en charge à hauteur de 20 % par les communes réside l'allocataire.

Délibération acceptée à l'unanimité des présents.

Rentrée scolaire 2018 – 2019

En 2017, 16 enfants étaient inscrits à l'école de Vergt. Pour la rentrée 2018-2019, prévisionnel de 16 élèves. Suite au courrier envoyé aux parents fixant une réunion pour préparer la prochaine rentrée (effectif et maintien du bus) seul un parent a répondu présent et deux autres parents excusés.

Quant au maintien de la ligne de bus, Mme le Maire a contacté les parents par téléphone pour demander si leur enfant prendrait le bus. A ce jour, 8 enfants inscrits d'où le risque de perdre la ligne de transport scolaire.

Garderie : après présentation du bilan 2017 – 2018, le conseil municipal décide de la fermeture de la garderie par manque de fréquentation.

Projet City-stade – Vestiaires en salle associative et sportive

Mme le Maire fait part au conseil municipal de l'avancée des demandes de subventions concernant la création du parcours santé, city-stade et réaménagement vestiaires. Plusieurs subventions sont déjà accordées. Le conseil municipal à l'unanimité charge Mme le Maire de lancer la procédure de communication des projets et de consultation des entreprises.

Achat terrain LOUBIAT

Par délibération du 13 avril 2018, le conseil municipal délibérait sur l'achat d'un terrain cadastré C 926 dans le bourg et appartenant à l'indivision LOUBIAT. Or, il s'agissait de l'acquisition de 2 terrains cadastrés C 926 et C 642 pour une contenance totale de 11 174 m².

Le conseil municipal délibère favorablement à l'achat de ces terrains.

Présentation Sté SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Isle-Manoire

M. PINSON, président du SPLA, élu à Boulazac-Isle-Manoire présente sa société. Il cite des exemples de réalisation de lotissements sur les communes voisines.

Le conseil municipal décide d'être acheteur de parts sociales pour 1000 € et de donner à cet organisme la réalisation d'un projet sur le « terrain Loubiat » lorsque la commune en sera propriétaire. Cette société fait l'avance de trésorerie pour tout projet étudié.

Délibération votée à l'unanimité des présents.

Pré-diagnostic énergétique salle des fêtes

L'adjoint aux travaux a présenté le document relatif au pré-diagnostic énergétique de la salle des fêtes. Il sera un bon outil de travail dans la réflexion de la rénovation de la salle des fêtes.

Rapport réunions PLUI

Guy Bashford présente au conseil municipal les avancées du PLUI.

Vente C 15

Le conseil municipal propose la vente du C 15 pour la somme de 300 €. Délibération votée à l'unanimité des présents.

Convention d'entretien des réseaux eaux usées/eaux pluviales et dispositif assainissement non collectif Dordogne Habitat (logements Louise de Lacropte)

A partir du 01 août 2018, une convention entre Dordogne Habitat et la commune de Lacropte est signée. L'entretien des réseaux eaux usées/eaux pluviales et dispositif d'assainissement non collectif pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois soit jusqu'au 31 juillet 2020 sera à la charge de Dordogne Habitat. Pour l'entretien des espaces verts, ce dernier revient à la charge de la commune. Délibération acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Mise aux normes de sonnerie des cloches de l'église : Thierry DUFRAIX effectuera les travaux à l'automne.

Délégué prestation informatique : Guy Bashford se propose.

Achat panneau Parking Centre Bourg + WC : accepté à l'unanimité.

Relais CAF : Mme le Maire a rencontré le directeur de la CAF qui propose un point relais information pour les allocataires de la CAF. Ce poste sera ouvert à la mairie et un ordinateur sera mis à disposition des allocataires. La secrétaire de mairie, déjà référente dans une autre collectivité, guidera et renseignera les demandeurs.

Permanences mairie : pendant la durée des congés de la secrétaire, la mairie sera ouverte suivant un programme établi avec des permanences tenues par des élus.

Arrivée nouvel adjudant brigade de gendarmerie de Vergt : M. BLOIS Cédric vient d'être nommé depuis quelques semaines. Il est venu se présenter à la mairie.

Séance levée à 22 H 50.